

2. DEUXIEMES ET TROISIEMES ANNEES DE LICENCES STAPS

En Licence 2 et 3, quatre mentions sont proposées :

- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

PREALABLES

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de bon et haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires soit par le directeur des études dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

Ainsi, sous couvert du service PHASE, les étudiants accompagnés par ce service, bénéficient d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et le directeur des études.

Règles de validation, compensation et obtention du diplôme

ARTICLE 1

Les enseignements des deuxièmes et troisièmes années des **Licences STAPS** sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

La mention activité physique adaptée comprend 10 BCC

La mention Éducation et motricité comprend 12 BCC

La mention Entraînement sportif comprend 12 BCC

La mention management du sport comprend 11 BCC

ARTICLE 2

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement. La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

ARTICLE 3

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peuvent être évalués par une seule et même épreuve ou selon plusieurs modalités.

Au sein d'un BCC, une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements

- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer à minima 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

ARTICLE 4

Pour chacune des mentions, les UE sont organisées en BCC ; la validation de ces UE repose sur le principe de la compensation intra-bloc. Les BCC sont à l'année.

Pour la **MENTION APAS**, les BCC se déclinent comme suit

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION EM**, les BCC se déclinent comme suit

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 1

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 1

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 1

BCC Stage - niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 2

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 2

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 2

BCC Stage - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION ES**, les BCC se déclinent comme suit

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 1

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 1

BCC Stage ES – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 2

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 2

BCC Stage ES – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION MAN**, les BCC se déclinent comme suit :

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur associatif et sport professionnel

BCC Stage MAN – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur privé marchand

BCC Secteur public

BCC Stage MAN – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour l'ensemble des 4 mentions de licence :

La validation des BCC prévoient une compensation au sein du bloc qui intervient en fin d'année universitaire.

Les blocs de connaissances et de compétences ne se compensent pas entre eux.

Un BCC est validé si l'ensemble des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'un BCC est acquis, l'ensemble des UE qui le composent sont acquises.

Pour chacune des mentions, l'accès à la troisième année est conditionné par la validation de chacun des BCC composant la L2.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas faire l'objet d'une nouvelle évaluation en vue d'une amélioration. La validation de l'unité d'enseignement confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du bloc de connaissances et de compétences correspondant.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

Toute absence à une épreuve de rattrapage telle que prévue ci-dessus, sera considérée comme une absence injustifiée.

ARTICLE 5

Tout étudiant ne remplissant pas les conditions ci-dessus peut se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE non acquises. A l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes entre les deux sessions est prise en compte. La note obtenue en deuxième session se substitue à celle de la première session dans le cas où elle est supérieure à cette dernière. Si la note obtenue en première session est supérieure à celle obtenue en deuxième session, alors l'étudiant conserve sa note initiale pour le calcul de la note finale du BCC. Tout étudiant ne se présentant pas à une épreuve de deuxième session conserve sa note de première session. En cas de redoublement, pour les UE non acquises, les notes inférieures à 10/20 obtenues en année N ne sont pas conservées en année N+1.

Les modalités d'examens peuvent différer d'une session à l'autre. Il convient de se référer aux précisions apportées dans la maquette de formation.

ARTICLE 6

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

ARTICLE 7

Les diplômes de **Licences STAPS** :

- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé,**
- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,**
- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,**
- **Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport**

sont délivrés à la suite de la délibération d'un jury désigné par le Directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention de la licence confère 180 crédits européens.

L'obtention de chacun des diplômes repose sur la validation des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

La moyenne pour chacun des diplômes est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions des **Licence STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique Adaptées et santé,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé parcours activité physique adaptée et santé - 2ème année												
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026												
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE		
								Nature et Durée				
								1ère session	2ème session			
BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA <i>Analyser la pratique sportive en s'appuyant sur les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales et les outils de communication scientifique</i> 234h	Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 1 (1 majeure au choix) <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM</i>	3	90		18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation		
	Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 2 (1 majeure au choix) <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM</i>	4	90		18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation		
	Outils du travail universitaire - approfondissement <i>Dont 36h en distanciel</i> <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM</i> Anglais - niveau 2 Statistiques - niveau 2 Informatique - PIX	4	54		18	6	2	contrôle continu contrôle continu contrôle continu	1 écrit terminal 1h - coeff 4 report note CC - coeff 2	Socle		
BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA <i>Connaître et comprendre les principes de conception, planification, intervention et évaluation d'un programme d'APA</i> 204h	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 1	3	54	54		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle		
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 1	3	32		32	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle		
	Programme APA et maladie chronique 1	3	32		32	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle		
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 2	4	36	36		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle		
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 2	4	18		18	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Socle		
	Programme APA et maladie chronique 2	4	32		32	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle		
BCC Stage APAS niveau 1 <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet en APAS</i> 22h	Stage 2 (minimum 105 heures)	4				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation		
	Suivi de stage en APAS	4	22		22	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Socle		
BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS - niveau 1 <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 1 APSA de spécialité et 4 APSA de polyvalence</i> 108h	Option sportive - niveau 2 <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM</i>	4	36		36	3	1 2	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation		
	Polyvalence sportive APAS 1	4	72		72	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle		
BCC Ouverture 1 <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 3		2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 2 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	Ouverture		
	Ouverture 4					3	3	Ouverture				
Total heures d'enseignement		568 + heures UE ouverture										
Total heures de stage		105										
ECTS		60										

Responsable d'année: Pierre BOUNY

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé parcours activité physique adaptée et santé - 3ème année										
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026										
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	CM	TD	ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE
								Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA <i>Construire un regard critique sur la place du sport et du corps dans la société, et la recherche en STAPS</i> 110h	Epistémologie en STAPS <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	26	18		6	6	1 écrit terminal de 3h	1 écrit terminal de 3h	Socle
	Corps, sports et Société <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	30	22		6	6	oral de 30 minutes	oral de 30 minutes	Personnalisation
	Méthodologie de la recherche en STAPS <i>(1 science au choix) UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	18		18	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
	Outils du travail universitaire - spécialisation dont 30h en distanciel <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, EM et ES</i>	5	36		18	3	1,5	contrôle continu	report note CC - coeff 1,5	Personnalisation
	Anglais - niveau 3 <i>Au choix : Informatique (tableur) / Statistiques (niveau 3)</i>							contrôle continu	contrôle terminal - coeff 1,5	
BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APSA <i>Concevoir et mettre en œuvre un programme d'APA</i> 244h	Education et promotion de la santé	5	40	20	20	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 3	5	30	30		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 3	5	52		52	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Programme APA et maladie chronique 3	5	36	6	30	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Théorie 4	6	40	40		3	3	contôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Ingénierie de l'APA et professionnalisation - Pratique 4	6	26		26	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Programme APA et maladie chronique 4	6	20		20	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
BCC Stage APAS niveau 2 <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet en APAS</i> 24h	Stage 3 <i>(minimum 210 heures)</i>	6				6	6	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	Suivi de stage et accompagnement de projet	6	24		24	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Socle
BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS - niveau 2 <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 1 APSA de spécialité et 3 APSA de polyvalence</i> 82h	Polyvalence sportive APAS 2	6	46		46	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
	Option sportive - niveau 3 <i>UE mutualisée avec les mentions MAN, ES et EM</i>	6	36		36	3	2 1	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
BCC Ouverture 2 <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 5	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 3 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)					3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture	Ouverture
	Ouverture 6						3	3		Ouverture

Total heures d'enseignement	460 + heures UE ouverture
Total heures de stage	210
ECTS	60

UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE																	
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026																	
UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		ANNEE - MENTION								
		GLOBAL	CM	TD			Nature et Durée		L1	APAS		EM		ES		MAN	
							1ère session	2ème session		L2	L3	L2	L3	L2	L3	L2	L3
Rayonnement sportif universitaire - niveau 1	4	48		48	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal		X		X		X		X	
Rayonnement sportif universitaire - niveau 2	6	48		48	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Diversification professionnelle APS - niveau 1	2	50		50	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	X								
Diversification professionnelle APS - niveau 2	4	50		50	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal		X		X		X		X	
Diversification professionnelle APS - niveau 3	6	50		50	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Evènementiel sportif - niveau 1	4	50		50	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal		X		X		X		X	
Evènementiel sportif - niveau 2	6	50		50	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Mise en oeuvre complémentaire des connaissances professionnelles - niveau 1	4	100	STAGE		3	3	contrôle terminal	contrôle terminal		X		X		X		X	
Mise en oeuvre complémentaire des connaissances professionnelles - niveau 2	6	100	STAGE		3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Découverte des outils de la recherche en sciences biologique - niveau 1	2	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	X								
Approfondissement des outils de la recherche en sciences biologique - niveau 2	4	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal		X		X		X		X	
Expertise des outils de la recherche en sciences biologique - niveau 3	6	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Initiation à l'arbitrage - niveau 1	2	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	X								
Approfondissement de l'arbitrage - niveau 2	4	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal		X		X		X		X	
Expertise de l'arbitrage - niveau 3	6	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Remise à niveau STAPS	2	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	X								
BNSSA	2	60		60	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	X								
Sauvetage et sécurité en milieu aquatique : activités aquatiques et surveillance - niveau 1 <i>(stage 40h minimum)</i>	6	30		30	3	3	contrôle continu	contrôle terminal			X		X		X		
Sauvetage et sécurité en milieu aquatique : activités aquatiques et surveillance - niveau 2 <i>(stage 80h minimum)</i>	6	30		30	3	3	contrôle continu	contrôle terminal			X		X		X		
Secourisme	2 - 4 - 6	36		36	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	X	X	X	X	X	X	X	X	X
UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE					MODE D'EVALUATION		MENTION								
		GLOBAL	CM	TD			Nature et Durée		L1	APAS		EM		ES		MAN	
							1ère session	2ème session		L2	L3	L2	L3	L2	L3	L2	L3
Pluridisciplinarité en SHS : Âges de la vie	1	30	DISTANCIEL		3	3	contrôle continu à distance	contrôle terminal à distance	X								
Pluridisciplinarité en SHS : Risque	2	30	DISTANCIEL		3	3	contrôle continu à distance	contrôle terminal à distance	X								
Pluridisciplinarité en SHS : Santé	2	30	DISTANCIEL		3	3	contrôle continu à distance	contrôle terminal à distance	X								
Pluridisciplinarité en SHS : Education	2	30	DISTANCIEL		3	3	contrôle continu à distance	contrôle terminal à distance	X								
Pluridisciplinarité en SHS : Discriminations	3	30	DISTANCIEL		3	3	contrôle continu à distance	contrôle terminal à distance		X		X		X		X	
Introduction aux enjeux des transitions environnementales et sociétales	6	30	2	DISTANCIEL 28h	3	3	contrôle terminal	contrôle terminal			X		X		X		X
Entrepreneuriat <i>(sous réserve d'ouverture)</i>	4 - 6	16			3	3	présentation orale d'un projet	contrôle terminal		X	X	X	X	X	X	X	X
Engagement	4 - 6	12			3	3	rapport écrit +soutenance orale	rapport		X	X	X	X	X	X	X	X